

La structure profonde et la modélisation des règles de construction de lexèmes: l'exemple de cinq suffixes agentifs du français

Samuel Tuesday Owoeye (Ota, Nigeria)

Abstract

The advent of the Chomskyan Lexicalist Hypothesis brought about radical theoretical orientations in the field of morphology. One of those orientations is Lexeme-Based Morphology. Primarily, morphologists under the auspices of Lexeme-Based Morphology formulate and describe rules that generate built lexemes. Having observed that most of the morphological rules hitherto formulated revolve most essentially around syntactic rules, we set out in this paper to explore few principles of D-structure of language in the formulation of a rule that can account for the construction of all possible agent nouns arising from five French suffixes (*-ant*, *-eur*, *-ier*, *-iste* and *-oir*). We adopt the substratal principle whereby the formation of lexemes is organized around a multidimensional operation which takes into account graphemic, phonological, syntactic and semantic information about both the base and the built lexemes.

1 Introduction

Depuis l'hypothèse lexicaliste de Chomsky dans les années 1970, la morphologie n'a cessé de connaître un épanouissement qui fait d'elle aujourd'hui un domaine très important de la linguistique. La thèse qui semble être communément acceptée par les morphologues néo-chomskyens est celle qui pose l'existence de plusieurs opérations morphologiques dont la syntaxe ne peut guère rendre compte. Par conséquent, les règles proprement morphologiques doivent être proposées pour rendre compte de telles opérations. S'il est possible pour la syntaxe de régler largement la morphologie flexionnelle, la morphologie dérivationnelle (ou constructionnelle) semble actuellement soumise à des règles proprement morphologiques. Suite à cet essor morphologique, ce que Aronoff (1976 : 4) et Mortureux (2004 : 37) appellent respectivement "the return of Morphology" et "la renaissance de la morphologie", des termes tels que "Règles de Construction de Lexèmes" (RCL), "Règles de Construction de Mots" (RCM), "Règles de Formation de Lexèmes" (RFL), "Règles de Formation de Mots" (RFM) ont été créés. Les RCL, le terme que nous adoptons dans cette étude, sous-tendent la construction des lexèmes dérivés à partir des lexèmes simples et résultent des efforts des morphologues néo-génératifs voulant séparer la morphologie de la syntaxe. Les premières RCL ont été postulées par Aronoff (1976), adaptant les Règles de Réécriture (RR) chomskyennes. Par exemple, Aronoff (Ibid : 86) donne une RCL des dérivés agentifs anglais en *-er* comme suit :

N → V + -er Ex. reader → read + -er

Pour les dérivés agentifs français en *-eur*, on aura quelque chose comme suit :

N → V + -eur Ex. chercheur → chercher + -eur

Depuis Aronoff, cependant, les RCL ont subi des reformulations plus fines.

Dans cet article, nous nous donnons pour tâche la modélisation d'une RCL récursive capable de rendre compte de toute construction suffixale agentive en français. Cinq suffixes (*-ant*, *-eur*, *-ier*, *-iste* et *-oir*) sont aléatoirement sélectionnés pour l'étude et comme cadre théorique, nous adoptons l'approche lexématique de la morphologie constructionnelle. Afin de proposer ladite RCL, nous explorons l'hypothèse de la structure profonde que nous jugeons accessible aussi à la morphologie. Comme matériel, nous reposons sur un inventaire issu du *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi désormais) tel qu'il se représente dans le Tableau 1:

<i>Suffixe</i>	<i>Nombre constructions</i>	<i>exemples</i>
<i>-ant</i>	63	<i>abattant, conquérant, récitant</i>
<i>-eur</i>	1294	<i>aboucheur, gagnueur, zingueur</i>
<i>-ier</i>	342	<i>boyaudier, giletier, résinier</i>
<i>-iste</i>	365	<i>étalagiste, légitimiste, pongiste</i>
<i>-oir</i>	111	<i>abrutissoir, laminoir, rouloir</i>

Tableau 1 : Inventaire de cinq suffixes agentifs du français selon le TLFi

2 Règles de construction de lexèmes

Pour définir ce qui se désigne comme les RCL, nous empruntons les propos de Bonami et al. (2009 : 103) :

Pour fixer le vocabulaire, appelons *lexème* le type de signe qui est manipulé par la morphologie constructionnelle. Les *règles de construction de lexèmes* (RCL) spécifient comment un lexème *construit* est obtenu à partir d'un ou plusieurs *lexèmes bases*. Les *règles de réalisation* spécifient comment une *forme fléchie* est obtenue à partir d'un lexème (les italiques sont celles des auteurs).

Partant de ces propos, la modélisation des règles morphologiques selon le modèle lexématique diffère fondamentalement de la manière dont ces règles sont construites du point de vue morphématique. En effet, tandis que les morphologues lexématiques parlent des RCL, les adhérents du modèle morphématique reconnaissent des RFM (Règles de Formation des Mots) comme le terme lexème n'a pas de place dans leur analyse morphologique. En outre, si les RFM opèrent sur le principe d'agencement biunivoque des morphèmes, les RCL se réalisent par un processus d'input et d'output de deux lexèmes, l'un appelé lexème-base et l'autre lexème-construit.

Tel qu'il a été souligné, le modèle lexématique présuppose l'existence d'un rapport entre des lexèmes (des unités abstraites) comme on peut le voir dans les exemples suivants :

Laver [laveur, lavandier, lavoir, lavage, etc.]

Abattre [abattant, abatteur, abattoir, abattage, etc.]

Diriger [dirigeant, dirigeiste, directeur, direction, etc.]

Roman [romancier, romaniste, romanesque, etc]

Bâton [bâtonnier, bâtonniste etc]

Les exemples, *laver*, *abattre*, *diriger*, *roman* et *bâton* sont des lexèmes-bases. Ils sont des lexèmes-bases parce qu'ils ne sont pas décomposables en unités morphologiques et ne sont donc pas construits. En revanche, ceux entre crochets sont des lexèmes-construits car chacun d'eux est décomposable en de plus petites unités morphologiques. Alors, le travail du lexémiste consiste à déterminer comment on obtient des lexèmes-construits *laveur*, *lavandier*, *lavoir*, *lavage* (des outputs morphologiques) à partir du lexème-base *laver* (un input morphologique). Pour faire son travail, le lexémiste a recours aux RCL et c'est par ces règles-là que le processus lexématique s'explique.

3 Le caractère multidimensionnel des RCL

Un des grands atouts de la morphologie lexématique est sans doute le caractère multidimensionnel qu'elle accorde aux RCL ; et ceci à l'opposé au caractère biunivoque que revendiquent les morphologues morphématiques. D'après Fradin (2003 : 235), le passage d'un lexème base à un lexème construit est un processus d'input et d'output faisant intervenir des informations graphématiques, phonologiques, syntaxiques et sémantiques. Dans les Figures 1 à 5 ci-après, nous suggérons, adaptant le modèle multidimensionnel proposé par Fradin (2003 : 254), les RCL typiques pour la construction de *adorant*, *trancheur*, *papetier*, *lampiste* et *séchoir* issus des cinq suffixes agentifs impliqués dans ce travail :

	INPUT	OUTPUT
(G)	adorer	adorant
(F)	/adɔʁ/	/adɔʁɑ̃/
(SX)	cat : v arg-st: SN0 V SN1 rôle: SN0 = agent	cat : n
(S)	rendre culte à un dieu	celui qui adore

Figure 1 : RCL pour la construction de 'adorant'¹

¹ **Légende** : G= Informations Graphématiques, F = Informations Phonologiques, SX = Informations Syntaxiques, S = Informations Sémantiques, cat = catégorie v = verbe, n= nom, arg-st = structure argumentale, SN = Syntagme Nominal

	INPUT	OUTPUT
(G)	trancher	trancheur
(F)	/trãʃ/	/trãʃœR/
(SX)	cat : v	cat : n
	arg-st: SN0 V SN1	
(S)	rôle: SN0 = agent séparer en coupant	celui qui tranche

Figure 2 : RCL pour la construction de 'trancheur'

	INPUT	OUTPUT
(G)	papier	papetier
(F)	/papt/	/paptje/
(SX)	cat : n	cat : n
(S)	matière faite de fibres végétales qui sert à écrire	celui qui fabrique des papier

Figure 3 : RCL pour la construction de 'papetier'

	INPUT	OUTPUT
(G)	Lampe	Lampiste
(F)	/lãp/	/lãpist/
(SX)	cat : n	cat : n
(S)	appareil d'éclairage	celui qui fabrique des lampes

Figure 4 : RCL pour la construction de 'lampiste'

	INPUT	OUTPUT
(G)	sécher	séchoir
(F)	/seʃ/	/seʃwaR/
(SX)	cat : v	cat : n
	arg-st: SN0 V SN1	
(S)	rôle: SN0 = agent rendre sec	appareil qui sèche

Figure 5 : RCL pour la construction de 'séchoir'

Le modèle proposé par Fradin, comme nous venons de présenter, nous paraît représentatif du processus de construction des noms d'agent en question. Le point le plus important est que le modèle présente des informations non seulement sur la forme phonologique requise pour une bonne formation des noms d'agent en question, mais aussi sur la structure syntaxique argumentale du lexème base de chacun d'eux. Cependant, ce modèle ne nous semble pas assez récursif dans la mesure où il ne voit pas assez clairement la possibilité d'avoir des bases nominales telles que *papier* et *lampe* dans la construction de *papetier* et *lampiste*. C'est la raison pour laquelle les figures 3 et 4 ne présentent pas la structure argumentale des noms bases *papier* et *lampe*. Evidemment, sans un argument syntaxique, l'agent ne se construit pas. Alors, un nom ne peut pas structurellement servir de base pour la suffixation agentive au moins en français. À part *papetier* et *lampiste*, on trouve dans notre inventaire bon nombre de noms d'agent attestés, dont les exemples ci-dessous, qui ne se construisent pas directement sur des bases verbales :

analgésiant	ce qui supprime ou diminue la sensibilité à la douleur (analgésie).
romanisant	personne qui étudie les langues romanes (roman).
abréacteur	thérapeute qui provoque l'abréaction chez son patient (abréaction).
basketteur	celui qui joue au basket-ball (basket-ball).
flûteur	celui qui joue de la flûte (flûte).
pétroleur	personne qui incendie au pétrole (pétrole).
rhétoricien	celui qui emploie abondamment les procédés rhétoriques (rhétorique).
aiguillier	celui qui fabrique des aiguilles (aiguille).
muletier	personne qui conduit des mulets (mulet).
timbalier	personne qui bat des timbales (timbale).
vivrier	celui qui fournit des vivres de l'armée. (vivre)
aquarelliste	personne qui peint à l'aquarelle (aquarelle)
bassoniste	instrumentaliste qui joue du basson (basson).
traditionnaliste	individu qui pratique l'idéologie de traditionalisme (tradition).
violoniste	musicien qui joue du violon (violon).

La faiblesse de ce modèle se manifeste, donc, dans l'absence de la structure argumentale des bases nominales constatées. Des noms tels que *papier* et *lampe* sont des objets simples qui n'ont pas de structure syntaxique et par conséquent n'ont pas de rôle thématique à identifier (voir Grimshaw 1990 : 49 à ce propos). A travers les exemples que nous venons de donner, nous croyons avoir établi le cas où un lexème nominal peut servir de base à la surface pour la construction d'un lexème agentif. Néanmoins, peut-on *stricto sensu* construire un nom d'agent avec une base nominale ? Du point de vue grammatical, seul un verbe peut avoir un agent et par conséquent peut construire un nom d'agent. Alors, quelle sorte de règle morphologique sera capable de générer les noms d'agent à partir de bases nominales telles que nous avons dans des exemples cités plus haut ?

4 Structure profonde et la construction des noms d'agent en français.

Pour construire un nom d'agent, le lexème-base doit être un verbe. En syntaxe, le rôle thématique appelé *agent* est rempli par l'individu ou l'objet qui exécute l'activité inhérente au verbe d'une phrase. Ce fait est démontré dans les phrases suivantes :

1. Jean surveille les filles de Madame Wimba ; il est un *surveillant* merveilleux.
2. J'ai embauché les hommes ; alors je suis leur *embaucheur*.
3. Kaka fabrique des carrosses ; il est un *carrossier* extraordinaire.
4. Juliette rédige des annales historiques ; elle est une *annaliste* bien connue.
5. Cet outil perce très bien les trous ; il est un *perçoir* de qualité.

Parmi les cinq phrases ci-dessus, seules 1, 2 et 5 sont clairement analysables du point de vue agentif. Dans les trois phrases, *surveillant*, *embaucheur* et *perçoir* sont construits respectivement des verbes *surveiller*, *embaucher* et *percer*. Pour les phrases 3 et 4, l'analyse morphologique de la construction de *carrossier* et de *annaliste* doit être réalisée hors des verbes superficiels *fabriquer* et *rédiger* que l'on peut voir dans les deux phrases. Les noms d'agent *carrossier* et *annaliste* ne sont pas construits à partir des verbes *fabriquer* et *rédiger* mais plutôt des noms *carrosse* et *annales*. Pour résoudre le problème que présentent des constructions telles que *carrossier* et *annaliste*, on doit faire intervenir la distinction entre la structure profonde et la structure superficielle introduit par Chomsky. Bien que ces deux structures ont été délaissées et remplacées par l'opération Fusion (*Merge*) dans le Programme Minimaliste, nous jugeons toujours utile la disposition de la structure profonde pour la modélisation des RCL. A notre connaissance, la distinction entre ces deux structures de la langue n'a pas encore été prise en compte dans la formulation des RCL.

Comme la classification profonde-superficielle est traditionnellement une affaire pour la syntaxe, il incombe sur nous de vérifier ses principes de base à travers quelques phrases. A ce propos, nous empruntons quelques phrases à Mehler et al (1969 : 106) :

- 6a. il enseigne le latin
- 6b. Il enseigne le soir
- 7a. Il visite la fillette malade.
- 7b. Il juge la situation désespérée.
- 8a. Il m'a envoyé un appel au secours.
- 8b. Il m'a envoyé un mot au bureau.

Une analyse syntaxique du point de vue de la SS démontrera que les phrases de la série *a* sont structurellement identiques à celles de la série *b*. Cependant, une structuration profonde montrera que l'interprétation sémantique des phrases de la série *a* est différente de celle des phrases de la série *b* respectivement. Par exemple, dans la phrase 6a, le syntagme nominal *le latin* est un complément d'objet du verbe *enseigne* dans l'interprétation sémantiques. En revanche, le syntagme nominal *le soir* dans la phrase 6b n'est pas un complément d'objet mais un complément adverbial du verbe *enseigne*. On peut constater de pareil scénario dans les

deux autres paires de phrases. Donc, tandis que la SS présente la forme physico-phonétique des phrases, la SP présente leur forme logico-sémantique. Comme la SP est sous-jacente, son caractère abstrait se trouve vérifié. En outre, les phrases 6 à 8 ci-dessus démontrent clairement que la SS d'une phrase n'est nécessairement pas identique à sa SP.

Suite à ce que l'on peut constater dans les phrases 6 à 8, nous proposons l'application de la distinction profonde-superficielle au traitement de la suffixation agentive du français. Nous allons montrer que pour construire un nom d'agent sur une base nominale, on doit aller au-delà de la structure superficielle du lexème-base. Par exemple le nom d'agent *avionneur* est syntaxiquement construit sur la base nominale *avion*. Cependant l'interprétation sémantique du mot *avionneur* montre que la base superficielle *avion* ne suffit pas pour le construire. On doit recourir à une base profonde abstraite qui prime l'interprétation sémantique des structures du langage. Nous avons également constaté que le recours exclusif au critère syntaxique des lexèmes de base a mené à la prolifération de RCL. Ce constat se retrouve implicitement dans les propos de Levin & Rappaport Hovav (1998 : 248) selon lesquels les études sur la morphologie négligent très souvent son côté sémantique au profit de son côté syntaxique. Alors, pour une RCL plus générative et réursive, nous proposons une modélisation dans laquelle des critères syntaxiques ne sont plus obligatoires. Nous donnons la primauté à la SP représentée par les critères sémantiques des lexèmes bases car, en ce qui concerne la morphologie constructionnelle, "forme et sens sont indissociables lors d'une opération de construction de mot", pour emprunter les mots de Roger (2003 : 179). Aussi, ce sont les propriétés sémantiques, et pas essentiellement les propriétés syntaxiques, qui confirment le statut agentif d'un nom, simple ou construit.

Pour construire une RCL capable de générer autant de noms d'agent construits que possible, les modèles existants doivent être révisés. Pour ce faire, nous adoptons partiellement le modèle substratal de Fradin décrit plus haut. Nous nous accordons avec ce modèle jusqu'au niveau où l'opération constructionnelle des mots complexes est un processus d'input et d'output faisant intervenir des informations graphématiques, phonologiques, syntaxiques et sémantiques. Notre point de divergence est du côté des informations syntaxiques du lexème base requises pour la construction des mots complexes. Des informations syntaxiques requises particulièrement pour la formation d'un nom d'agent complexe ne résident pas dans la SS du lexème-base mais plutôt dans sa SP. Nous proposons une RCL de la suffixation agentive française qui sera comme suit :

	INPUT	OUTPUT
G	LB	LC
F	/...../	/...../
SX	Cat-Surf : V _t / V _{int} /N/A SP: SN+Préd	Cat : N
S	Rôle: SN = Agent +activité (+perceptible, ±sociale)	Rôle : SN = Agent +agent (±humain, ±partisan ±instrumental, ±professionnel)

Figure 6 : RCL récursive pour la suffixation agentive en français²

Par cette RCL, l'opération constructionnelle des noms d'agent n'est pas un simple agencement biunivoque des éléments constructifs, mais plutôt un processus qui fait intervenir les propriétés phonologiques, syntaxiques et sémantiques du lexème-base (LB dorénavant) et du lexème-construit (LC dorénavant). La colonne à gauche présente des informations sur le LB requis pour la construction d'un LC représenté dans la colonne à droite. Tout d'abord, la forme graphématique (G) donne, tout simplement, la forme écrite du LB et du LC. La phonologie (F) donne la forme phonétique de la partie nécessaire du LB à gauche et du suffixe construisant le LC à droite. Quant à la syntaxe (SX), des informations sur la catégorie syntaxique (V_t/V_{int}/N/A) de la forme superficielle du LB ainsi que sa SP sont données dans la colonne d'input. La catégorie syntaxique (N) du LC se trouve dans la colonne d'output. On doit noter que la forme profonde du LB est abstraite et, donc, ne se voit pas. Cette abstraction implique un syntagme nominal (SN), dont le rôle thématique est celui d'un agent, suivi par son prédicat (Préd). Le rôle thématique du LC à droite est aussi celui d'un agent qui doit être une même entité que le SN de la SP du LB. Finalement, des informations sémantiques (S) donnent le sens du LB à gauche ainsi que le sens du LC à droite. En ce qui concerne la sémantique du LB, sa SP doit désigner une activité (+activité) qui est perceptible (+perceptible), mais pas nécessairement sociale (±sociale). La sémantique du LC doit désigner un agent (+agent) qui peut être humain ou non humain (±humain), partisan (±partisan), instrumental (±instrumental) ou professionnel (±professionnel).

Toujours sur la sémantique du LB, la primauté accordée à son caractère perceptible au détriment de son caractère social mérite une explication supplémentaire. Nous avons constaté que dans la construction de certains noms d'agent, en général, aucune réalité sociale n'est sémantiquement tracée. Pour ces constructions, telles qu'elles se présentent dans le Tableau 2

² **Légende :**

G : Informations graphématiques, SP : Structure Profonde., F : Informations phonologiques, Préd : Prédicat, SX : Informations syntaxiques, SN : Syntagme Nominal, S : Informations sémantiques, LB : Lexème base, LC : Lexème construit, Cat-Surf : Catégorie syntaxique de Surface, Cat : Catégorie syntaxique, V_t/V_{int}/N/A : Verbe transitif/Verbe intransitif/Nom/Adjectif

ci-après, seul un caractère perceptible de la structure profonde du LB est clairement vérifiable :

Lexème-base	Réalité sociale	Réalité perceptible	Lexème-construit
délinquer	-	+	délinquant
mendier	-	+	mendiant
suppléer	+	+	suppléant
surveiller	+	+	surveillant
bouder	-	+	boudeur
dormir	-	+	dormeur
agacer	+	+	agaceur
mitrailler	+	+	mitrailleur
avocasser	-	+	avocassier
putasser	-	+	putassier
nourrice	+	+	nourricier
terrasser	+	+	terrassier
dialogue	+	+	dialoguiste
région	+	+	régionaliste
accorder	+	+	accorder
frotter	+	+	frottoir

Tableau 2 : Réalité perceptible vis-à-vis réalité sociale dans la suffixation agentive du français

Parmi les 16 exemples de noms d'agent présentés dans le Tableau 2, on peut en distinguer 6 dont les constructions ne se caractérisent pas d'une réalité sociale car les verbes desquels ils sont tirés sont intransitifs – ils n'attirent pas de patient avec lequel ils entretiennent un rapport social. Au contraire, une réalité perceptible est tracée dans tous les 16 constructions. Etant donné que la réalité perceptible est ce qui s'impose, du point de vue sémantique, dans tous les noms d'agent issus de la suffixation agentive en français, sa primauté dans une règle générative est incontournable. Ayant proposé une RCL que nous jugeons capable de générer tous les noms d'agent construits en français, nous croyons devoir l'appliquer aux types de construction agentifs constatés dans notre inventaire.

5 Application de la RCL générative aux types de construction agentifs constatés

Du point de vue constructionnel, nous constatons quatre types de construction agentifs en français utilisant la classification syntaxique des LB possibles pour ces constructions. Un nom d'agent en français peut avoir une base verbale (transitive ou intransitive), nominale ou adjectivale. Nous désignons les quatre types de construction agentifs en français comme les suivants: type verbal transitif, type verbal intransitif, type nominal et type adjectival. La classification en agentivité humaine, non humaine, instrumentale, professionnelle et partisane n'est pas d'ordre constructionnel mais plutôt interprétatif et donc n'est qu'une classification à

un autre niveau hors de l'opération constructionnelle. On doit noter, très essentiellement, que la classification en quatre types de construction agentifs est basée sur la forme superficielle des LB. Cependant, on a recours à la SP de ces lexèmes pour unifier toutes les constructions agentives possibles en français. On doit aussi retenir à l'esprit le principe fondamental de la distinction profonde-superficielle selon lequel la SS d'une unité du langage peut ou peut ne pas être identique à sa SP.

Le premier type de construction agentif dit verbal transitif regroupe tous les noms d'agent construits à partir des verbes transitifs. Le Tableau 3 en présente des exemples tirés de notre inventaire :

LB	Type de construction	LC
abattre	verbal transitif	abattant
adorer	verbal transitif	adorant
contester	verbal transitif	contestant
ramollir	verbal transitif	ramollissant
représenter	verbal transitif	représentant
bâcher	verbal transitif	bâcheur
garder	verbal transitif	gardeur
niveler	verbal transitif	niveleur
recruter	verbal transitif	recruteur
vanner	verbal transitif	vanneur
agencer	verbal transitif	agencier
balancer	verbal transitif	balancier
devancer	verbal transitif	devancier
laver	verbal transitif	lavandier
regratter	verbal transitif	regrattier
aliéner	verbal transitif	aliéniste
diriger	verbal transitif	dirigiste
affiner	verbal transitif	affinoir
dresser	verbal transitif	dressoir
laminer	verbal transitif	laminoir

Tableau 3 : Construction agentive du type verbal transitif

D'après notre corpus, la majorité des noms d'agent appartiennent à la construction du type verbal transitif. Pour la suffixation en *-ant*, *-eur*, et *-oir* les proportions sont respectivement 68%, 62% et 92%. En revanche, cependant, pour les suffixations en *-ier* et *-iste*, les noms d'agent issus des verbes transitifs représentent 6% et 1,3% respectivement. Dans l'ensemble, la construction du type verbal transitif représente un grand pourcentage de tous les noms d'agent construits en français. On peut appliquer la RCL générative en haut pour générer tous les noms d'agent de ce type de construction. Nous prenons la construction de *gardeur* comme exemple :

	INPUT	OUTPUT
G	Garder	Gardeur
F	/gɑrd/	/gɑrdœr/
SX	Cat-Surf : V_t	Cat : N
S	Str-Prof: l'homme garde la voiture	Rôle : SN = Agent
	Rôle: SN = Agent	+agent
	+activité (+perceptible, +sociale)	(+humain)

Figure : 7 RCL pour la construction du nom 'gardeur'

La RCL dans la Figure 7 présente le processus substratal de la construction de *gardeur*, un nom d'agent typique de la construction du type verbal transitif. La règle nous donne la forme graphématique du LB ainsi que celle du LC. Force est de noter que les deux lexèmes sont abstraits dans la mesure où ils sont hors d'usage syntaxique. Par exemple, *gardeur* en tant que lexème abstrait se transforme en atomes syntaxiques *gardeur* (masculin au singulier), *gardeuse* (féminin au singulier), *gardeurs* (masculin au pluriel) ou *gardeuses* (féminin au pluriel). Ensuite, la forme phonétique de la partie essentielle du LB est donnée dans la colonne de l'input et dans la colonne d'output, la forme phonétique du LC est représentée. Dans la section de la syntaxe (S), la forme syntaxique superficielle du LB ainsi que sa structure profonde sont présentées. À la surface, le LB est un verbe transitif. Quant à la SP abstraite du LB, le SN jouant le rôle thématique d'agent est ici donné comme *l'homme* par défaut et le prédicat par *garde la voiture*. En ce qui concerne la section sémantique, la SP du LB est caractérisée par une activité perceptible et sociale à la fois. Son caractère social est évident dû au fait que cette SP met en jeu un agent (*l'homme*) et un patient (*la voiture*). Finalement, le LC, c'est-à-dire *gardeur*, est du point de vue sémantique un agent humain. Pour vérifier le lien entre le LC et le LB (la SP du LB étant la structure sous-jacente du LC), le SN de la structure profonde du LB doit correspondre au LC. Donc *l'homme* qui garde la voiture doit être un *gardeur*.

Dans notre corpus, il y a des noms d'agent qui appartiennent à la construction du type verbal intransitif et on doit pouvoir les générer par la RCL. Nous présentons quelques exemples de ce cas dans le Tableau 4 suivant :

LB	Type de construction	LC
agir	verbal intransitif	agissant
arriver	verbal intransitif	arrivant
dormir	verbal intransitif	dormeur
officier	verbal intransitif	officiant
repentir	verbal intransitif	repentant
frotter	verbal intransitif	frotteur
gicler	verbal intransitif	gicleur
jeûner	verbal intransitif	jeûneur
marauder	verbal intransitif	maraudeur
nocer	verbal intransitif	noceur
plaider	verbal intransitif	plaideur
ahaner	verbal intransitif	ahanier
avocasser	verbal intransitif	avocassier
baver	verbal intransitif	bavoire

Tableau 4 : Construction agentive du type verbal intransitif

Comme nous observons dans le corpus, seules les suffixations françaises en *-ant* et *-eur* peuvent être considérées comme pouvant accepter un verbe intransitif pour la construction des noms d'agent. Dans le corpus utilisé pour cette étude, tandis que 22% des noms d'agent en *-ant* sont construits sur des verbes intransitifs, 10% des LC par la suffixation en *-eur* sont également reliés à des verbes intransitifs. Pour les trois autres suffixes, les pourcentages sont négligeables (2% chacun pour *-ier* et *-oir*). En fait, nous ne trouvons aucun nom d'agent en *-iste* construit sur une base verbale intransitive. Prenant comme exemple la construction du nom *avocassier*, nous présentons la RCL qui génère les noms d'agent de ce type de construction comme suit :

INPUT	OUTPUT
Avocasser	Avocassier
/avokas/	/avokasje/
Cat-Surf : V_{int}	Cat : N
SP : l'homme avocasse	
Rôle: SN = Agent	
+activité	Rôle : SN = Agent
(+perceptible, -sociale)	+agent
	(+professionnel)

Fig. 8 RCL pour la construction du nom *avocassier*

Si on peut remarquer une différence entre la RCL dans la Figure 8 et celle qui construit *gardeur*, c'est seulement dans la SP des deux LB. Dans la construction de *gardeur*, le LB est un verbe transitif et pour *avocassier*, le LB est un verbe intransitif. Dans les deux cas, la SP des deux LB est la même (SN+PRED). Cependant, le prédicat de la SP dans la construction

d'*avocassier* ne contient pas de syntagme nominal jouant le rôle de patient au contraire du cas de la construction de *gardeur*. Ce cas implique qu'une construction agentive en français n'a pas obligatoirement besoin d'une réalité sociale pour que cette construction soit acceptable. C'est cette situation que Fradin & Kerleroux (2003 : 79) expliquent lorsqu'ils distinguent entre l'agentivité forte et l'agentivité faible. Vu à travers la RCL générative que nous proposons, l'agentivité est considérée forte si le prédicat de la SP du LB contient un patient, mais faible si un patient y manque. Du point de vue sémantique, le LB qui construit *avocassier* est marqué par une activité perceptible mais est dépourvu de propriété sociale. Comme le LC et le SN de la SP du LB sont une même personne (*l'homme avocasse*, donc il est un *avocassier*), la construction du nom d'agent *avocassier* est acceptable morphologiquement. En outre, si un *avocassier* est quelqu'un qui avocasse comme une profession, alors *avocassier* est un agent professionnel et c'est la raison pour laquelle il est marqué par des propriétés sémantiques *+agent*, *+professionnel* dans la section de l'output sémantique.

La troisième construction du type agentif nominal a affaire aux noms d'agent construits sur la base nominale de surface. Notre corpus consiste en beaucoup de LC de cette classification. Avant de présenter la version de la RCL qui peut générer tous les noms d'agent de ce type de construction, nous en donnons quelques exemples dans le Tableau 5:

LB	Type de construction	LC
abréaction	nominal	abréacteur
football	nominal	footballeur
parade	nominal	paradeur
buvette	nominal	buvetier
grenade	nominal	grenadier
tapis	nominal	tapissier
bâton	nominal	bâtonniste
ornement	nominal	ornemaniste
solo	nominal	soliste

Tableau 5 : Construction agentive du type nominal

Parmi les cinq suffixes soumis à l'examen, nous constatons que *-ier* et *-iste* s'ajoutent convenablement à des bases nominales. Le suffixe *-eur* se rattache à des bases nominales, mais avec une proportion très basse. Dans notre corpus, tandis que la base nominale + *-ier* et + *-iste* compte pour 82% et 73% respectivement, des noms d'agent en *-eur* construits sur des bases nominales comptent pour 5% seulement. La RCL de la construction du nom d'agent *ornemaniste* présentée dans la Figure 8 suivante est capable de générer tous les noms de ce type de construction :

	INPUT	OUTPUT
G	Ornement	Ornemaniste
F	/ɔʁnəmã/	/ɔʁnəmanist/
SX	Cat-Surf : N SP : l'homme dessine des ornements	Cat :N
S	Rôle: SN = Agent +activité (+perceptible, +sociale)	Rôle : SN = Agent +agent (+professionnel)

Figure 8 : RCL pour la construction du nom *ornemaniste*

L'aspect qui mérite une explication dans la RCL du LC *ornemaniste* se trouve dans la SP du LB. À la surface, la base de cette construction est nominale, mais dans la structure sous-jacente abstraite, le LB est un agencement syntaxique d'un SN et d'un prédicat qui consiste en un verbe et un autre SN qui est un patient. C'est ce dernier SN (patient) qui est physiquement pris comme la base superficielle pour former *ornemaniste*. Tout comme dans le cas des noms d'agent issus de verbes transitifs, l'agentivité du type nominal est forte parce que la SP désigne une activité perceptible et sociale à la fois. Sur le plan sémantique, l'interprétation du LC se rattache à celle de la SP car *l'homme* qui dessine des ornements est un *ornemaniste* (+agent) et il est un professionnel d'où l'interprétation sémantique est +professionnel.

La quatrième et la dernière classification de construction agentive est ce que nous dénommons la construction du type adjectival. Bien qu'ils soient peu nombreux, des noms d'agent construits sur des bases adjectivales se rencontrent dans notre corpus. Nous devrions noter, néanmoins, que seul le suffixe agentif *-iste* accompagne un LB adjectival et les constructions de ce type ne constituent que 10% de tous les noms d'agent construits par ce suffixe. Les exemples donnés dans le Tableau 6 suivant sont tirés de notre corpus :

LB	Type de construction	LC
central	adjectival	centraliste
modern	adjectival	moderniste
spacifique	adjectival	pacifiste
sensuel	adjectival	sensualiste
vital	adjectival	vitaliste

Tableau 6 : Construction agentive du type adjectival

Pour rendre compte de ces constructions, on ne devrait pas chercher une RCL différente de celle qui construit des noms d'agent des types verbal et nominal. Donc, nous appliquons la

règle que nous proposons. Pour ce faire, nous présentons, dans la Figure 9, la RCL de la suffixation agentive en *-iste* qui aboutit au nom d'agent *moderniste* :

	INPUT	OUTPUT
G	Modern	Moderniste
F	/mɔdɛrn/	/mɔdɛrnist/
SX	Cat-Surf : A SP: l'homme pratique des idéologies modernes Rôle: SN = Agent	Cat :N Rôle : SN = Agent
S	+activité (+perceptible, +sociale)	+agent (+partisan)

Figure 9 : RCL pour la construction du nom *moderniste*

La SP qui sous-tend la construction de *moderniste* est similaire à celle qui construit *ornemaniste* d'une base nominale. Certes, pour construire le nom d'agent *moderniste*, le LB de surface est *modern* ; toutefois, la structure sous-jacente qui permet cette construction réside dans la SP qui n'est pas représentée physiquement. Toujours, la SP consiste en un SN (*l'homme* par défaut) et son prédicat abstrait (*pratique des idéologies modernes*). Dans la mesure où le prédicat contient un SN jouant le rôle thématique de patient, l'interprétation sémantique du LB dans sa structure sous-jacente est *+activité (+perceptible et +sociale)*. Quant à la représentation sémantique du LC *moderniste*, c'est un agent partisan en ce sens que la SP du LB a affaire à une idéologie. La construction de *moderniste* est juste parce que l'homme qui pratique des idéologies modernes est sans doute un moderniste.

6 Conclusion

Partant du recours à la SP dans tous les types de construction agentifs ci-dessus, il s'ensuit que la structure SN+Préd est sous-jacente et chaque construction agentive choisit soit le verbe, le nom soit l'adjectif impliqué dans cette structure comme sa base superficielle. Force nous est de noter, cependant, que le verbe de la SP semble être plus attirant et peut-être c'est la raison pour laquelle la plupart des noms d'agent en français sont construits à partir des verbes, surtout ceux transitifs. Suite à l'application de notre règle générative à toutes les classifications constructionnelles que nous constatons dans notre corpus, nous pouvons dire que l'hypothèse d'une RCL pour rendre compte de la construction de tous les noms d'agent suffixaux en français a été vérifiée et justifiée. Pour conclure, nous suggérons aux morphologues intéressés l'exploration de la SP au-delà de la suffixation agentive du français. Cette exploration peut aussi être applicable dans d'autres langues qui connaissent la morphologie constructionnelle.

Bibliographie

Aronoff, Mark (1976) : *Word Formation in Generative Grammar. Linguistic Inquiry*. Cambridge (Mass.)/London: MIT Press.

- Bonami, Olivier/Boyé, Gilles/Kerleroux, Françoise (2009) : "L'allomorphie radicale et la relation flexion-construction." In : Fradin, Bernard/Kerleroux, Françoise/Plénat, Marc (éds.) : *Aperçus de morphologie*. Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes : 103–125.
- Chomsky, Noam (1969) : *La linguistique cartésienne suivi de la nature formelle du langage*. Paris : Seuil.
- Fradin, Bernard (2003) : *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Fradin, Bernard/Kerleroux, Françoise (2003) : "Quelle base pour les procédés de la morphologie constructionnelle." *Les unités morphologiques 3* : 76–84.
- Grimshaw, Jane (1990) : *Argument Structure*. Cambridge : The MIT Press.
- Levin, Bert/Rappaport Hovav, Malka (1998) : "Morphology and Lexical Semantics." In : Spencer, Andrew/Zwicky, Arnold (éds.) (1998) : *The Handbook of Morphology*. Oxford, Blackwell: 248–271.
- Mehler, Jacques/Carey, Peter/Dubois-Charlier, Françoise (1969) : "Rôle de la structure profonde et de la structure de surface dans la perception des phrases". *Langages 16* : 106–110.
- Mortureux, Marie-Françoise (2004): *La lexicologie entre langue et discours*. Paris : Armand Colin.
- Roger, Coralie (2003) : "Pour une individualité sémantique des affixes : rejet de la notion de paradigme de procédés morphologiques." In: Fradin, Bernard et al. (éds.) (2003) : *Sillexicales 3. Les unités morphologiques. Forum de morphologie, Actes du colloque de Villeneuve d'Ascq.* : 179–187.